

PORT-ROYAL.

Le Nouveau Testament de Nostre Seigneur Jésus-Christ... Les Epîtres de Saint-Paul... Le Nouveau Testament de Port Royal relié à l'époque pour le baron de Longepierre.

Référence : LCS-A67

La plus belle et la plus prestigieuse édition du «Nouveau Testament» de Port Royal dont plusieurs exemplaires privilégiés furent alors reliés en maroquin armorié et offerts aux principaux personnages de la cour du roi Louis XIV. Mons, Gaspard Migeot, 1677. 2 ouvrages en 1 volume in-4 de 1 frontispice, (20) ff., 503 pp., (1) f.bl., (2) ff., 408 pp., (3) ff. de table, (1) f.bl. Exemplaire réglé. Maroquin rouge saumoné, en angle et au centre sur les plats et au dos emblème de la Toison d'or, dos à nerfs, coupes décorées, roulette dorée intérieure, tranches dorées sur marbrure. Reliure de l'époque. 257 x 180 mm.

Commentaire : La plus belle et la plus prestigieuse édition du «Nouveau Testament» de Port Royal dont plusieurs exemplaires privilégiés furent alors reliés en maroquin armorié et offerts aux principaux personnages de la cour du roi Louis XIV. (Réf: Exemplaire de la marquise de Montespan, n°54 du catalogue Librairie Sourget n°31). Cette traduction célèbre, donné par les jansénistes, donna lieu à une polémique qui fut des plus vives; le père Maimbourg et l'archevêque de Paris, Arnaud, Nicole et de nombreux anonymes attaquèrent et défendirent cette œuvre considérable; la première lettre du P.Maimbourg (Lettre d'un docteur en théologie sur la traduction du N. T. imprimée à Mons, s. l. n. d. (1667, in-4) est d'un vif intérêt; elle nous apprend que, pour ménager à cette traduction une entrée favorable dans le monde, on en distribua aux personnages de qualité un grand nombre d'exemplaire bien reliés: «Le volume est commode et facile à porter, dit-il, le meilleur papier n'y a pas esté épargné, l'impression en est si correcte et les caractères si beaux qu'ils font envie de le lire.» (Brunet, V, 744). Connue sous le nom de Nouveau Testament de Mons, cette traduction était particulièrement prisée des jansénistes. Jusqu'au début du règne de Louis XIV (1661), la traduction de la Bible en français n'a pas connu de grande nouveauté. Des catholiques comme François Véron ou Michel de Marolles proposent des traductions du Nouveau Testament réalisées à partir du texte grec d'Érasme, car tous deux insistent sur la nécessité de lire la Bible en langue « vulgaire » et non pas dans les langues savantes. Leur démarche novatrice suscite de fortes réactions de la part de l'autorité ecclésiastique, ce qui limite la portée de leurs travaux. Les protestants, quant à eux, continuent à utiliser la Bible de Genève dans sa version de 1588. Autour de l'abbaye de Port-Royal se cristallise un profond intérêt pour la Bible de la part de catholiques réformistes, fortement marqués par la pensée d'Augustin. Le rôle primordial de la Bible se manifeste autant dans la spiritualité de ces hommes et de ces femmes que dans leur volonté d'apporter à tous les humains cette Écriture « qui n'a que Jésus-Christ pour objet » (Blaise Pascal). Dans le cercle de Port Royal, on pratique non seulement le latin, mais aussi le grec et les langues orientales. La lecture des Pères de l'Église n'exclut pas celle des commentaires contemporains, y compris les travaux entrepris dans les milieux calvinistes. En 1653, Antoine le Maître, un des Solitaires de Port Royal, achève de traduire à partir de la Vulgate les quatre évangiles et l'Apocalypse. Un petit cercle d'érudits parmi lesquels Blaise Pascal et le frère d'Antoine le Maître, Isaac Lemaître de Sacy, se met au travail en 1657 pour reprendre cette traduction et la confronter au texte grec et pour la compléter. Après la mort de son frère Antoine en 1658, Sacy coordonne le travail de l'équipe, il rédige et corrige la traduction. Mais en raison des menaces qui pèsent sur Port-Royal, le manuscrit reste au placard. Prenant conscience que des copies commencent à circuler sans contrôle, Sacy décide de publier l'ouvrage. La chancellerie royale refuse d'accorder le privilège permettant l'édition, il faut donc se tourner une fois de plus vers l'étranger pour que le texte soit publié. L'ouvrage paraît en 1667, sous le titre Nouveau Testament de nostre Seigneur Jésus-Christ, Traduit en François Selon l'édition Vulgate, sans nom d'auteur, et avec un éditeur fictif : Gaspard Migeot à Mons. Ce Nouveau Testament dit « de Mons »

connaît un succès exceptionnel pour l'époque : près de cinq mille exemplaires sont vendus en six mois. En 1668, il est encore réimprimé quatre fois. Dans sa préface de la première édition, Sacy argumente ainsi la nécessité pour les chrétiens d'être nourris par les Écritures saintes : « Nous sommes les enfants et les disciples de Jésus-Christ. Si nous aimons donc véritablement ces deux admirables qualités et que nous les regardons comme faisant toute notre dignité et notre gloire, combien ce Livre sacré nous doit-il être précieux, puisqu'il est tout ensemble le recueil des divins enseignements de notre Maître et le Testament qui nous assure l'héritage de Notre Père. » Pour contrer l'autorité du Nouveau Testament de Mons, plusieurs évêques en interdisent la lecture dans leur diocèse, et même le pape Clément IX menace d'excommunication celui qui en ferait usage. Malgré tout, Sacy s'attaque à la traduction de l'Ancien Testament avec le même désir de produire un texte facilitant l'accès aux Écritures sans rien céder à la rigueur de la traduction. Incarcéré en 1666, en raison de ses liens avec le mouvement janséniste et l'abbaye de Port-Royal, il poursuit son travail même pendant les deux ans qu'il passe à la Bastille. Sa Bible est publiée en livres séparés entre 1672 et 1693. Beaucoup apprécient cette exceptionnelle traduction des Écritures qui ne se fige pas dans le littéralisme, mais ne tombe pas pour autant dans le travers d'une littérature précieuse. A cause de cet équilibre intelligent, la Bible de Sacy s'inscrit parmi les chefs-d'œuvre littéraires classiques. Précieux et magnifique exemplaire relié en maroquin rouge de l'époque aux emblèmes du baron de Longepierre (1659-1721), l'un des bibliophiles les plus raffinés du grand siècle. Hilaire Bernard de Requeleyne, baron de Longepierre, naît à Dijon le mercredi 18 octobre 1659 d'une famille de la grande noblesse bourguignonne. Son éducation dorée lui vaut de maîtriser très jeune le grec et d'autres langues et de se forger une grande érudition. Grand admirateur de Sophocle et d'Euripide, il se fait connaître sous le nom de comte de Longepierre ou Hilaire de Longepierre par ses traductions en vers français des poètes grecs et la publication des Odes d'Anacréon et de Sapho en 1684, les Idylles de Bion et de Moschus en 1686, un parallèle de Corneille et de Racine et un discours sur les anciens en 1687, marquant clairement sa position dans la bataille opposant les anciens et les modernes. Le parallèle de Longepierre ne se contente pas de donner la préférence à Racine au nom de la régularité du style et de la sensibilité, il permet de comprendre combien, à la fin de ce XVIIe siècle, le vieux Corneille était encore, pour les jeunes auteurs, un modèle certes, mais surtout un rival encombrant. Éternelle rivalité du maître et de l'élève ! Si les écrits de Longepierre ne remportent pas un grand succès auprès de ses contemporains, il se distingue cependant par sa défense courageuse de la poétesse grecque Sapho, née six siècles avant Jésus-Christ, féministe, amoureuse et lesbienne, une femme qui « aime de toutes les manières dont on peut aimer ; allant même fort au-delà des bornes que la modestie et la pudeur prescrivent naturellement à son sexe. » Elle mourra d'amour pour le bel et volage Phaon en se précipitant dans la mer du haut d'un promontoire de Leucade en Arcanie. Il écrit plusieurs tragédies, dont Médée et Électre, dans la veine des poètes grecs, qu'il imite sans pour autant les égaler. Sa Médée est représentée pour la première fois le 13 février 1694 au théâtre de la rue des Fossés-Saint-Germain par la troupe de la Comédie française. Jean Viardot insiste longuement sur Longepierre dont « les reliures sont d'un raffinement inouï » et dont les exigences « n'en reviennent pas moins toutes à des raffinements concernant [...] la nature et la nuance du matériau de couverture (veau fauve, marbré, etc., maroquin rouge, bleu, citron...), la facture et le décor de la reliure... ». Provenance : Longepierre (1659-1721) ; Charles Van Der Elat avec son ex-libris (Cat. 1985, n° 142, « Très bel exemplaire. »). Roger Portalis, Bernard de Requeleyne baron de Longepierre, 1905, pp. 1, 20 et 21 ; Chambers, II, 1439 ; E. Hublard, Le Nouveau Testament de Mons. Histoire d'un livre. Mons, 1914 ; Viardot J., Histoire des bibliothèques françaises, 1988, tome 2, p. 282.

Prix : **13 000,00 €**

Cet article vous est proposé par :

Librairie Camille Sourget

contact@camillesourget.com

Tél. 01 42 84 16 68

93, Rue de Seine

75006 Paris

France

<https://v5.livre-rare-book.net/fr/livres/16810016-LCS-A67>